



SNAC-FSU. 12, rue de Louvois. 75002 Paris.

Tél. 01 40 15 51 34 Fax 01 40 15 51 35

Mel : snac-fsu@culture.fr

Élection des représentants du personnel à la CAP des Agents Administratifs

Nous remercions les électrices et les électeurs qui ont porté leurs suffrage sur notre liste lors de la précédente élection. Il s'en était fallu de quelques voix pour que le SNAC-FSU obtienne un siège qui lui aurait permis de faire entendre sa voix.

Vous allez voter avant le 27 janvier au plus tard (compte tenu des délais de la poste) pour élire vos représentants à la commission consultative paritaire où siègent des représentants de l'administration et des représentants des adjoints administratifs.

La CAP se réunit au moins deux fois par an. Elle est obligatoirement consultée pour tout ce qui touche à la carrière des agents : titularisation, notation, répartition des bonifications d'ancienneté, avancement, mutation, détachements, révision de notes ou d'appréciation, refus de temps partiel ou congés formation, questions disciplinaires.

Le rôle de nos candidats est clair : pas de clientélisme mais une défense de tous les personnels.

Soyez assurés que les élus FSU auront à coeur d'être actifs et efficaces face aux administrations concernées.

Ils défendront fermement l'ensemble des personnels, selon des critères objectifs quels que soient leurs directions ou services d'affectation.

Ils rendront compte des résultats de la CAP directement, individuellement et collectivement. Les comptes rendus seront envoyés à l'ensemble du personnel.

Voter pour élire vos représentants est indispensable. La CAP est présente tout au long de votre carrière. Vous devez pouvoir compter sur des représentants compétents, fiables et intègres.

Quoi de neuf sur le statut des agents administratifs?

Conformément à la loi de finances 2004, 20 postes d'agents administratifs ont été transformés en postes d'adjoints administratifs. Si de nouvelles transformations sont programmées en 2005, ces mesures restent trop timides pour répondre aux besoins de promotion des agents de catégorie C.

Contrairement aux ambitions affichées par le Ministère concernant le renforcement de la catégorie B, cette filière reste sous-représentée : moins de 24% des effectifs alors que le ministère lui-même reconnaît que la proportion idéale serait de 32,40 %. Ce déséquilibre constitue un réel goulot d'étranglement pour la carrière des agents.

Aujourd'hui, rien ne justifie le maintien d'un taux si élevé de personnels administratifs en catégorie C, taux particulièrement inadapté aux besoins fonctionnels des services.

Rien non plus ne saurait justifier les différences de salaire entre agents et adjoints qui, pour la plupart, assurent les mêmes tâches.

Programme d'action des élus SNAC en CAP

Les élus FSU. porteront leur attention sur les points suivants :

Défense du service public.

Requalification générale des emplois et reclassement des personnels, ce qui passe par l'existence d'un seul corps en catégorie C et l'intégration immédiate de tous les agents administratifs dans le corps des adjoints administratifs.

Repyramidage de la filière administrative par des transformations massives de postes de C en B afin de promouvoir les nombreux agents qui exercent des fonctions d'un niveau supérieur à leur catégorie.

Revalorisation des salaires et ouverture immédiate de négociations salariales dans la Fonction publique pour compenser les pertes de pouvoir d'achat

Vigilance sur la gestion du corps en apportant une attention particulière aux tentations de l'administration d'une promotion au "mérite" dont on ne connaît pas la définition. Etre pour cela à l'écoute de chacun.

Alignement du montant de l'enveloppe des primes sur le plus haut niveau de celle accordée à la fonction publique et intégration des primes dans la base de calcul pour la pension de retraite.

Pour un droit à la reconnaissance des compétences et le respect des personnes, de la part de l'encadrement et de la centrale.

Une attention toute particulière sera portée à l'amélioration des conditions de travail et à la question de la formation.

Vigilance sur les déroulements de carrières dans le cadre de la décentralisation. Des menaces importantes pèsent en effet avec le transfert aux collectivités locales.

Voter est un acte responsable qui vous engage tout autant que ceux pour qui vous votez.

POUR DES ELU(E)S A VOTRE ECOUTE

POUR UN REEL PLURALISME SYNDICAL

VOTEZ SNAC-FSU

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote

VOTEZ POUR LA LISTE CI-DESSOUS
Sans rature, ni panachage sous peine de nullité :

Agents administratifs de 1ère Classe
VADEVILLE Christine (CNC)
CHERGUI Gilbert (Drac Languedoc-Roussillon)
GOMY Laurent (BNF)
CAVIGNY Alex (ENSBA)

Agents administratifs de 2ème Classe
SEMENOFF-TIAN-CHANSKY Cyril (Manufacture Porcelaine de Sèvres)
EYNARD Martina (CNC)
VAUTRIN Patrick (SDAZP Hautes-Alpes)
COLLEVILLE Edith ((Drac Haute-Normandie)

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote